

SOUTENEZ NOUS AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE

C'est quoi, L'Outil en Main ?



L'initiation des jeunes aux métiers manuels et du patrimoine.



228 associations L'Outil en Main sont présentes dans 65 départements en France. Chaque année, 3500 jeunes sont initiés aux métiers manuels par 5500 bénévoles, professionnels ou passionnés. Tout au long de l'année, les jeunes découvrent plusieurs métiers dans de vrais ateliers.

Le concept est unique : aidez-nous à le développer pour que partout en France, **plus de jeunes puissent découvrir les métiers manuels !**

En vidéo : [L'Outil en Main \(France 2 - Journal TV\)](#)

Verser le solde de votre taxe à L'Outil en Main,
c'est participer à un projet bénévole et d'utilité sociale ancré sur les territoires.

Revaloriser tous les métiers manuels :
artisanat, bâtiment, patrimoine,
métiers de bouche, métiers d'art ou de
l'environnement.

Susciter des vocations chez les jeunes et
développer leur dextérité.

**Faire vivre la transmission entre les
sénior et les jeunes**

LE CONCEPT

L'initiation des jeunes



aux métiers manuels et du patrimoine



par des bénévoles
professionnels
qualifiés ou passionnés

Dans de VRAIS ATELIERS
Avec de VRAIS OUTILS

L'Outil en Main France est habilitée à recevoir le solde de la taxe, versé directement par les entreprises.

Soutenez L'Outil en Main !

[CALCULER CE QUE VOUS POUVEZ
VERSER À L'OUTIL EN MAIN FRANCE](#)



[TÉLÉCHARGER LE BORDEREAU DE
VERSEMENT](#)

Comment faire ?

Depuis 2020, **c'est l'entreprise qui verse, sans intermédiaire, une partie du "solde" de la Taxe d'apprentissage** à un organisme œuvrant pour la promotion des métiers, parmi ceux [listés par arrêté interministériel](#). L'Outil en Main en fait partie.

LE CALCUL LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

0,68 %

de la masse salariale brute
(0,44% en Alsace Moselle)

**87% : financement de
l'apprentissage**

**13% : solde de la Taxe
d'Apprentissage**

Versé directement aux
structures habilitées.



Vous pouvez verser jusqu'à 30 %
du solde à L'Outil en Main France,
c'est à dire **3,9% de votre Taxe
d'Apprentissage.**



Pour toute question, contactez-nous !

Par mail : secretariat@loutilenmain.fr | Par téléphone : 03 25 73 74 83